

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLOME



La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

UNIVERSITÉ GRENOBLE 1

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

1.1. Nom(s) patronymique : TRINH

1.2. Prénom: VAN VUONG

1.3. Date de naissance (jour/mois/année): 20/12/1989

1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le

cas échéant): 086MMN00L4 6

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme :

Master SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, à finalité Professionnelle, Mention ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE, AUTOMATIQUE, TRAITEMENT DU SIGNAL, spécialité AUTOMATIQUE

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

UNIVERSITÉ GRENOBLE 1, Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

idem que 2.3 et éventuellement autre(s) : voir rubrique 6-1

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement /les examens :

Français et éventuellement autre(s): voir rubrique 6-1

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme :

Grade de Master: niveau Bac + 5; 300 crédits européens (compatibles ECTS)

3.2. Durée officielle du programme d'étude :

Le Master se déroule sur 4 semestres

3.3. Conditions d'accès :

Sur dossier pour accès au troisième semestre, après formation scientifique compatible.

4.INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études :

Plein temps

4.2. Exigences du programme :

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Le diplômé du master EEATS peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en oeuvre les activités suivantes :

- Transmission du savoir, diffusion des connaissances, communication et animation scientifiques, enseignement
- Recherche fondamentale ou appliquée
- Gestion et résolution de problèmes dans les différents domaines de l'électronique, l'électrotechnique, de l'automatique et du traitement du signal
- Mise au point de techniques, installation, maintenance et vente d'appareillages dans les domaines de l'instrumentation et du génie électrique
- Recueil et gestion de données dans les domaines de l'électronique, l'électrotechnique, de l'automatique et du traitement du signal

Compétences ou capacités évaluées

Compétences organisationnelles et relationnelles

- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication, prendre la parole en public, communiquer en langues étrangères (compréhension et expression écrites et orales : niveau B1 / B2),
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication.
- Réaliser une étude : poser une problématique ; construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats : élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.
- Mettre en oeuvre un projet : définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l¿action
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer

Compétences scientifiques générales

- Faire preuve de capacité d'abstraction
- Analyser une situation complexe
- Mettre en oeuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données
- Utiliser des outils mathématiques et statistiques
- Utiliser divers langages de programmation
- Utilisation des techniques courantes dans les domaines de l'électronique, l'électrotechnique et du traitement du signal (U) : synthèse et analyse de schémas électriques, traitement numérique du signal, analyse spectrale, gestion de la puissance d'une machine, synthèse et analyse de programmes d'informatique industrielle, ...

Compétences scientifiques spécifiques

- Maîtrise des réseaux de communication (architecture, protocoles et sécurité) pour le pilotage et la supervision des procédés industriels
- Maîtrise des méthodologies associées à l'automatique pour la modélisation/estimation, le contrôle multi objectifs, la supervision/diagnostic, la commande par réseau et l'ordonnancement
- Maîtrise des outils théoriques utilisés en automatique
- Analyse, modélisation et identification des systèmes dynamiques linéaires et non linéaires
- Maîtrise des méthodes de synthèse en commande robuste, optimale et non linéaire
- Maîtrise des outils du diagnostic
- Analyse des systèmes à événements discrets
- Maîtrise de la logistique et de l'ordonnancement des systèmes de production
- Concevoir des systèmes de supervision

4.3. Précisions sur le programme et sur les crédits obtenus :

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

(Voir aussi relevés de notes remis à l'étudiant)

Codes et intit	Nombre de crédits	
1ère année de reconnu équi		
Semestre 3:	spécialité Automatique/Systems, control and Information : 30 crédits ,7 UE	
Technologies		
GMAP53S2	Efficient methods in optimization	3
PAUT53A0	Multi-Objective Control	6
PAUT53A1	Modeling and System Identification	3
PAUT53A8	Nonlinear & Predictive Control	6
PAUT53A9	Modeling and control of partial differential equations	6
PAUT53B1	Introduction to data assimilation	3
UUFLE531	Français Langue Etrangère	3



Semestre 4 : Technologies	spécialité Automatique/Systems,control and Information : 30 crédits ,4 UE	
UB2LANG5	Niveau B2 complet en Langues	
PAUT54A0	Discrete Event Systems	3
PAUT54A1	Project Management and Seminars	3
PSTG54A9	Internship	24
		120

^(*) cf. paragraphe 6.12

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes.

Chaque UE fait l'objet de contrôles en examen final écrit ou oral, en contrôle continu ou en contrôle continu et examen final.

Chaque UE est notée de 0/20 (note minimum) à 20/20 (note maximum) ; 10/20 est la note suffisante pour la validation d'une UE.

La note d'un semestre est la moyenne générale des notes d'UE le constituant ; 10/20 est la note suffisante pour la validation d'un semestre.

Le semestre 4 ne peut être validé que si l'étudiant a fait la preuve dans son parcours de son aptitude à maîtriser au moins une langue étrangère (pour les étudiants étrangers non francophones, cette langue pourra être le français). Le niveau de qualification B2 du Conseil de l'Europe dans les trois champs de compétences définis par ALTE (Association of Language Testers in Europe) sera exigé.

Le Master est validé si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20 et si les semestres 3 et 4 sont acquis séparément.

La note de Master est la moyenne pondérée des notes des semestres 1, 2, 3 et 4.

Pour les étudiants ayant commencé un autre type de parcours ou ayant commencé leur cursus dans une université étrangère, les notes afférentes à ces parties de cursus sont neutralisées et le résultat au diplôme est calculé sur le seul cursus de la deuxième année de master.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
16.74 - 16.74	A	10 %
14.98 - 16	В	25 %
12.53 - 13.34	C	30 %
11.86 - 12.52	D	25 %
11.09 - 11.58	E	10 %

4.5. Classification générale du diplôme :

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1. Accès à un niveau supérieur :

Inscription en Doctorat possible après autorisation du chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du directeur de thèse.

5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)

Non applicable

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires :

Etablissement cohabilité : Institut Polytechnique de Grenoble

6.11 Compléments cursus :

6.12 Compléments sur le programme :

1ère année de Master effectuée hors université Grenoble 1 ou diplôme reconnu équivalent ou validation d'acquis professionnels :

Validation d'acquis pour accès en 2ème année de Master : étudiant titulaire d'un diplôme étranger d'ingénieur Automatic Control délivré par l'Université de Sciences et Technologies d'Hanoi, Vietnam, en 2012

6.13 Certificats:

6.2. Autres sources d'informations :

Site Internet de l'Université : http://www.ujf-grenoble.fr

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date: 23 septembre 2015

7.2. Signatures:



Anny GLOMOT

Patrick LEVY

7.3. Qualité des signataires :

Anny GLOMOT, Chef des services administratifs & techniques UFR PHITEM Patrick LEVY, Le Président de l'Université Joseph Fourier

7.4. Tampon ou cachet officiel:



8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX)
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SCHEMA DES ETUDES SUPERIEURES EN FRANCE

Hors santé

